

Pesticides : Trois ONG saisissent le Conseil d'Ã‰tat

Dossier de
 la rÃ©action de H2o
September 2025

Les ONG Pollinis, Notre Affaire Ã Tous et GÃ©nÃ©rations Futures dÃ©posent deux recours en justice auprÃ¨s du Conseil d'Ã‰tat pour demander l'annulation du dÃ©cret du 8 juillet 2025 portant diverses dispositions relatives Ã l'autorisation des produits phytopharmaceutiques. Les associations estiment que ce dÃ©cret, "qui constitue une tentative d'ingÃ©rence de la part du ministÃ`re de l'Agriculture, menace l'indÃ©pendance de l'agence nationale de sÃ©curitÃ© sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) au profit d'intÃ©rÃªts Ã©conomiques." Le rÃôle de l'ANSES est de dÃ©livrer, modifier ou retirer les autorisations de mise sur le marchÃ© des pesticides, en garantissant une expertise scientifique indÃ©pendante, rappelle le communiquÃ©. Or, ce dÃ©cret permet au ministre de l'Agriculture de s'immiscer dans les travaux de l'ANSES, en soumettant au directeur gÃ©nÃ©ral une liste de demandes d'autorisation de mise sur le marchÃ© de pesticides qu'il juge prioritaires pour certaines filiÃ`res agricoles. "Cette immixtion affaiblit l'indÃ©pendance de l'agence et l'objectif de ce dÃ©cret est clair : introduire une logique de priorisation Ã©conomique dans un processus censÃ© Ãªtre guidÃ© uniquement par des impÃ©ratifs d'intÃ©rÃªt gÃ©nÃ©ral, de santÃ© publique et de protection de l'environnement."

CommuniquÃ©